



Inondations : agir avec la biodiversité

Webinaire de COMETE du 24 janvier 2023

Les bonnes pratiques et solutions fondées sur la nature

Le risque de survenue d'inondations, de submersions marines, d'orages violents est important pour les territoires. Les conséquences peuvent être dramatiques et impacter durablement la vie des habitants.

Le transfert de la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) aux EPCI permet de concentrer à la bonne échelle, l'ensemble de actions de prévention des inondations - aménagement des territoires, gestion des cours d'eau par exemple. Dans ce cadre, les CRTE offrent l'opportunité de conduire des actions de réduction de la vulnérabilité aux risques.

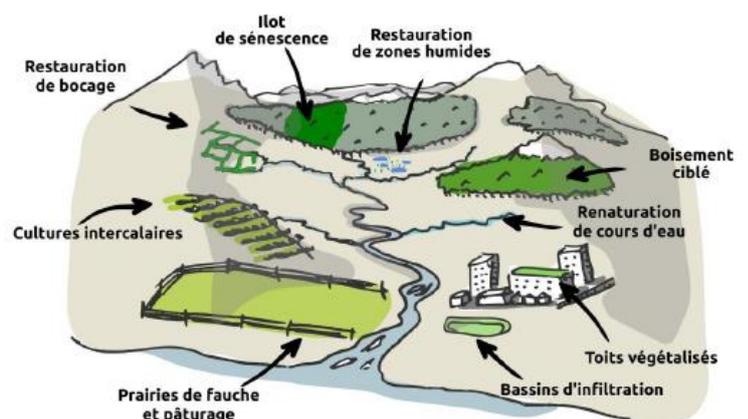
Réduire les risques d'inondations fluviales et pluviales

Exemple d'actions sur le cours d'eau et son réseau hydrographique ainsi que sur les eaux pluviales :

- Entretien de la rivière, en laissant des débris ligneux qui permettent de ralentir les écoulements, ou décider de les enlever si des infrastructures sont présentes à proximité, en laissant la végétation en bordure de cours d'eau afin de freiner les eaux de crues et offrir un abri à la biodiversité, en ne creusant pas le cours d'eau...,
- Restauration du fonctionnement du cours d'eau si celui-ci a été rectifié, recalibré, enterré et donc déconnecté de sa zone d'expansion de crue,
- Action sur l'occupation du sol en gérant les écoulements des eaux de surface du bassin versant pour favoriser l'infiltration de l'eau en se basant sur les processus naturels (enherber les berges, créer des prairies, restaurer les zones humides en tête de bassin, désimperméabiliser les sols...,
- Action sur l'infiltration des eaux pluviales en milieu urbanisé.

Les mesures naturelles de rétention d'eau

Exemples de mesures mises en place dans un bassin versant



Les bénéfices

- Réduire l'intensité des inondations
- Améliorer la qualité de l'eau et des milieux
- Favoriser la biodiversité



Zoom sur le projet Life intégré ARTISAN

Financé à 60 % par la Commission européenne, le projet Life intégré ARTISAN (**A**ccroître la **R**ésilience des **T**erritoires au changement climatique par l'Incitation aux **S**olutions d'**A**daptation fondées sur la **N**ature) est piloté par l'Office français de la biodiversité. Le projet ARTISAN vise à :

- Démontrer et valoriser le potentiel des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) ;
- Sensibiliser et faire monter en compétences les acteurs sur cette thématique ;
- Accompagner et amplifier les projets de SafN sur tout le territoire national, dont l'Outre-mer.

Son objectif est d'accroître la résilience des territoires par SafN. À travers la mise en œuvre de près d'une centaine d'actions, le projet Life intégré ARTISAN doit permettre la création d'un cadre propice au déploiement à toutes les échelles des SafN. Dix sites pilotes en métropole et Outre-Mer mettent en œuvre les SafN. Ces expérimentations font l'objet d'une étude minutieuse qui alimente les nombreuses ressources disponibles sur le CRAC ([centre de ressources adaptation changement climatique](#)). Un [réseau d'animateurs régionaux](#) accompagne la mise en œuvre de ces Solutions d'adaptation fondées sur la Nature.

Retours d'expériences

Cagnes-sur-Mer : adaptation au changement climatique, et si nos rivières étaient la solution ?

L'objectif des élus est de préserver la zone agricole, traversée par la Cagne, de l'urbanisation dans l'une des communes les plus attractives de la Côte d'Azur. La rivière a été couverte sur une partie de la ville puis canalisée dans les années 70 pour orienter plus rapidement l'eau vers la mer. Aujourd'hui, la philosophie consiste plutôt à retenir l'eau en amont et à lui faire retrouver un cours naturel, avec des méandres. Cette démarche a permis la renaturation de la rivière : les plantations sont en train de réapparaître, les poissons sont revenus. Des zones d'expansion de la rivière sont prévues, en cohérence avec les zones urbanisées. Des méandres reprennent naturellement leur place. Cinquante hectares de zone agricole sont préservés, huit parcs urbains créés, ainsi que des jardins familiaux.

1972 : construction du chenal



2022 : Le nouveau lit de la Cagne après démolition du chenal



■ Dans le Cher, la restauration de la rivière Auxigny face au risque d'inondation

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre ([le SIVY](#)), délégataire de la compétence GEMAPI, regroupe six EPCI sur plus de mille kilomètres de cours d'eau. Dans ce cadre, l'agence régional de la biodiversité du Centre-Val de Loire a déployé sur la commune de Saint Martin d'Auxigny, une action visant à adapter le territoire face au risque inondation. Cette action s'appuie sur la restauration de la fonctionnalité des milieux naturels et s'inscrit dans un contrat territorial de restauration des milieux aquatiques. Ce contrat est soutenu financièrement par l'agence de l'eau Loire Bretagne, par la région Centre-Val-de-Loire, par le département du Cher et les fonds du SIVY.

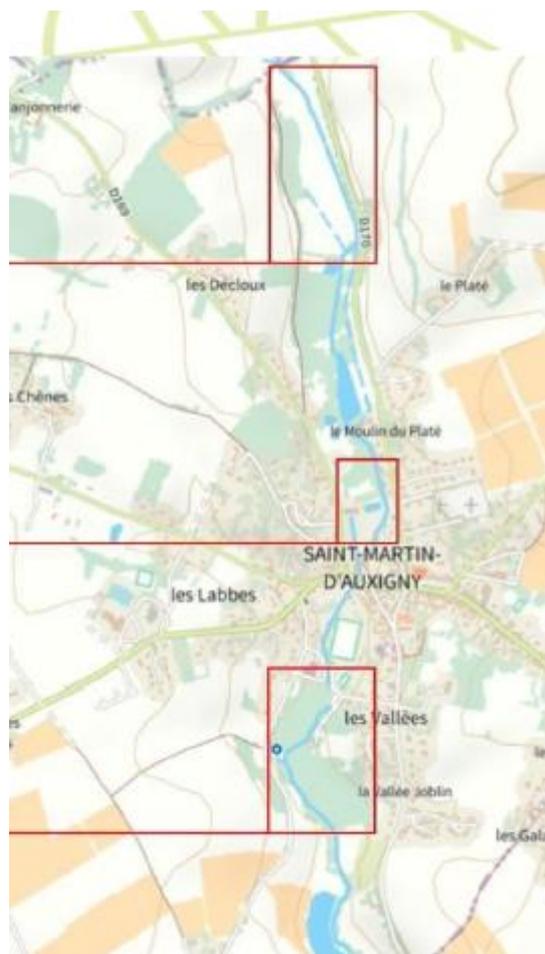
Le territoire avait subi en 2018 un violent orage, suivi d'une inondation. Cet évènement a constitué l'élément déclencheur de la démarche de renaturation de l'Auxigny en complément d'un réaménagement du centre bourg. Le projet s'est déroulé entre 2018 et 2021 en trois secteurs sur un linéaire de deux kilomètres de cours d'eau.

Cette réhabilitation permet l'infiltration de l'eau, le rechargement des nappes phréatiques. Elle rend les milieux plus résilients face au changement climatique et favorise la biodiversité.

Remise en fond de vallée avec re-méandrage du cours d'eau, en 2019. Les sinuosités restaurées ont un effet bénéfique pour la biodiversité, induisent un ralentissement des écoulements.

Démantèlement d'une friche industrielle en un espace vert et naturel avec réouverture de la rivière en 2020.

Restauration d'une zone humide, à partir d'une peupleraie, bordée d'un endiguement, connectée à la rivière, en 2018. Cette renaturation limite l'expansion du cours d'eau dans sa plaine inondable naturelle.



Principaux enseignements

- Le changement climatique expose les territoires à des aléas naturels plus fréquents, plus durs et aux conséquences parfois dramatiques.
- Les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN), portées par une volonté politique forte, renforcent la résilience des territoires et favorisent la biodiversité.
- Des outils existent pour accompagner les territoires dans ces démarches.

Ressources

- Revoir le webinaire et tous les supports diffusés : <https://territoires-en-transition.ecologie.gouv.fr/#@inondationsAgirAvecLaBiodiversite>
- Le site de COMETE : <https://territoires-en-transition.ecologie.gouv.fr/>
- Le site de l'Office français de la biodiversité : <https://www.ofb.gouv.fr/>
- Le site du Centre Européen de Prévention du Risque Inondation (CEPRI) : <https://cepri.net/>